

2^{me} VISITE

se place en juin 1842. Lorsque le 4 de ce mois, le roi grand-duc mit pied à terre à Wasserbillig, il portait l'uniforme de la garde d'honneur (maintenu dans la suite pour le contingent limbourgeois - luxembourgeois) et le grand cordon du nouvel Ordre de la Couronne de chêne. Cette fois-ci Guillaume II prit résidence dans l'ancien haras de Walferdange, loué depuis 1840 à des particuliers mais que libéré, les Etats avaient fait transformer selon les plans de l'ingénieur en chef des Travaux publics F. J. Ch. L. WIRZ. *) (59)

Le 7 juin l'entrée solennelle se fit à partir de Walferdange par la montée d'Eich et la Porte Neuve. Le roi monté sur un cheval magnifique et ayant à sa droite le prince d'ORANGE, se rendit au palais où il ouvrit la première session des Etats. Dans son discours prononcé en français le souverain toucha les principaux projets soumis aux délibérations de l'assemblée et concernant la législation civile et criminelle, la nouvelle répartition de la contribution personnelle ainsi que l'adaptation de certains impôts à la situation créée par l'accession au Zollverein. Le serment que prêtèrent ensuite les députés se fit au choix en langue française ou allemande.

Le même jour Guillaume II et son fils visitèrent la draperie GODCHAUX à Schleifmühle et la faïencerie de Septfontaines. La journée fut clôturée par un bal donné par le prince FREDERIC de HESSE-CASSEL, depuis 1839 gouverneur de la forteresse fédérale **).

Pendant son séjour au Grand-Duché le roi grand-duc accorda différentes audiences dont quelques-unes méritent d'être tirées de l'oubli. Un accueil choisi fut réservé à Walferdange aux ducs d'ORLEANS et de NEMOURS venus présenter les respects de leur père le roi Louis-Philippe. Au grand-rabbin Samuel HIRSCH venu demander aide et

*) Le choix du gouvernement luxembourgeois s'était porté sur le pavillon de Walferdange, après l'abandon d'autres projets. Déjà en 1840 le notaire VANNERUS, dans différentes lettres, avait fait des propositions au roi grand-duc pour le cas où celui-ci désirerait posséder quelque domaine où l'on pût établir un « séjour royal. » A un certain moment Vannérus parle de deux châteaux dans les environs du haras de Walferdange : Hollenfels et Schoenfels. Il engage même le roi à se décider, le propriétaire — J. B. THORN, ancien gouverneur du Luxembourg belge — poursuivi par ses créanciers, étant pressé de vendre et un sieur ENGLER de Bruxelles étant amateur des deux châteaux. (60)

L'aménagement du pavillon de Walferdange se poursuivit jusqu'en 1850. Un mobilier de salon en acajou, sorti vers 1844 des ateliers d'ébénistes luxembourgeois et payé par le roi grand-duc, fut repris en 1854 par le gouvernement luxembourgeois et se trouve actuellement à la Chambre des députés. (61)

**) Né en 1790, petit-fils du prince Charles-Guillaume de Nassau-Usingen, le prince de Hesse-Cassel resta à Luxembourg jusqu'en 1846. C'est grâce à lui que les bourgeois furent admis à profiter des promenades des remparts. (62)